

## **PITT, la Cour Suprême et le Collège de France**

**Contact:** Vivian Curran, Tél: (+1) 412.648.1393

### **La faculté de droit de l'Université de Pittsburgh participe aux travaux de la Cour Suprême des Etats-Unis et du Collège de France sur l'internationalisation du droit.**

Le Professeur Vivian Curran de la faculté de droit de l'Université de Pittsburgh (Pitt Law School) travaille avec le Juge Stephen Breyer de la Cour Suprême des Etats-Unis et le Professeur Mireille Delmas-Marty du Collège de France sur l'impact de la mondialisation sur l'étude de l'internationalisation du droit. Le Conseil Constitutionnel et le Conseil d'Etat participent également à ces travaux qui sont d'ores et déjà accessibles sur l'Internet et aboutiront prochainement à la publication d'un livre.

Le professeur Vivian Curran est bilingue et a été la première à organiser au sien d'une faculté de droit américaine un cours de français spécifiquement destiné aux juristes américains de droit international. Ces cours existent depuis 1992 et visent à enseigner les spécificités de la culture juridique française.